

LEÇONS D'EFFICACITÉ POUR UNE ACTION CLIMATIQUE PLUS IMPACTANTE DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Déclaration des coprésidents du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED)

Octobre 2021

Nous, les coprésidents du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, sommes profondément préoccupés par l'impact du changement climatique sur la vie des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables partout dans le monde. Nous souhaitons vivement que la coopération au développement serve de catalyseur pour améliorer les initiatives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique aux niveaux national et local.

La lutte contre la crise climatique est l'un des défis mondiaux les plus déterminants de notre époque. Elle est essentielle pour parvenir aux accords mondiaux de 2015 - l'accord de Paris, le programme de développement durable de 2030 et le programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, ainsi que le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Six ans plus tard, alors que les émissions de gaz à effet de serre et les températures mondiales ont considérablement augmenté, et compte tenu du récent rapport du GIEC qui apporte des preuves établissant un lien entre les phénomènes météorologiques extrêmes et le changement climatique anthropique, nous attendons avec impatience les délibérations décisives de la 26^{ème} Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26), qui se tiendra à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre de cette année. Les préparatifs de la COP26 montrent que des mesures importantes ont été prises, mais qu'une action plus concertée est nécessaire en matière d'atténuation et d'adaptation, de résilience et de financement.

L'agenda climatique est intrinsèquement un agenda de développement (efficace). Il est indissociable des efforts visant à faire progresser le développement durable, y compris la coopération au développement. L'action climatique est canalisée par les instruments de coopération au développement. L'intégration des plans climatiques nationaux dans les programmes économiques et de développement des pays partenaires nécessite un soutien spécifique des capacités et un meilleur accès au financement climatique, en particulier pour les pays les moins avancés.

Une coopération au développement et des partenariats efficaces peuvent et doivent être des catalyseurs de la réduction à zéro des émissions et de la résilience climatique. La pandémie de COVID-19 nous a appris que l'efficacité et la flexibilité de tous les types de coopération au développement sont plus importantes que jamais pour répondre aux besoins émergents. La crise climatique impose des ajustements et des changements radicaux par rapport à la situation actuelle. Elle exige une réponse aux nouvelles demandes de manière à relever les défis du climat et du développement de façon à ce qu'ils se renforcent mutuellement. Les voies de développement à faibles émissions et résilientes sont essentielles pour tous les pays.



Pour y parvenir, les [principes de coopération efficace au service du développement](#) peuvent apporter un éclairage important aux ambitions de lutte contre le changement climatique par la coopération au développement.

En appliquant les quatre principes à la politique et à la pratique en matière de climat et d'environnement, les experts des administrations nationales, des entités multilatérales et bilatérales, de la société civile, du secteur privé et d'autres acteurs peuvent contribuer à faire en sorte que tous les efforts de lutte contre le changement climatique soient mieux ciblés et coordonnés afin de soutenir les pays qui en ont le plus besoin et en particulier les populations les plus vulnérables:

- **Appropriation par les pays** : Chaque gouvernement doit être en mesure de définir ses propres plans et priorités nationaux en matière d'atténuation des effets du changement climatique, d'adaptation et de résilience, guidés par des objectifs convenus au niveau mondial. Cette philosophie est au cœur de l'Accord de Paris sous la forme de contributions déterminées au niveau national. La coopération au développement dédiée à l'action climatique doit être adaptée à l'horizon à long terme du défi qu'elle cherche à relever et soutenir la volonté des pays d'absorber les allocations de financement climatique. Cela nécessite un dialogue permanent, ouvert et inclusif, ainsi que des capacités adéquates pour faciliter l'accès des gouvernements des pays partenaires à ces ressources, tout en veillant à ce que les bailleurs, y compris les banques multilatérales de développement et le Fonds mondial pour le climat, apportent leurs fonds de manière flexible, en temps voulu et en fonction des priorités des pays, telles qu'elles ressortent de leurs plans nationaux d'atténuation et d'adaptation au climat. L'engagement de la société civile est essentiel pour parvenir à un consensus sur les priorités sociétales de ces plans. L'utilisation de systèmes nationaux pour la gestion des finances publiques, la passation de marchés et le suivi et l'évaluation des allocations de financement climatique est une autre étape importante vers l'appropriation par les pays.
- **Se concentrer sur les résultats** : Les objectifs de l'Accord de Paris étant au centre des préoccupations, les activités de coopération au développement qui contribuent à la lutte contre le changement climatique devraient être orientées de manière à avoir un impact durable sur l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités, en ciblant les personnes les plus en retard et en favorisant la transition vers un avenir durable, conformément aux priorités de chaque pays. Cela nécessite une plus grande harmonisation des cadres de résultats liés au climat et au développement et de trouver un équilibre entre les résultats à court terme et le renforcement des capacités, l'apprentissage et le partage des connaissances à plus long terme.
- **Partenariats inclusifs** : Si les rôles différents et complémentaires des gouvernements, des entités climatiques, de la société civile et du secteur privé - dans l'esprit d'une approche de l'action climatique axée sur l'ensemble de la société - sont bien reconnus, l'exploitation des rôles complémentaires de ces parties prenantes pour réduire les effets du changement climatique sur les plus vulnérables et garantir que les avantages et les charges de l'action climatique sont équitablement répartis est un défi dans la pratique. L'un des moyens essentiels est d'inciter les grands acteurs à soutenir un espace civique ouvert et un environnement commercial favorable où la société civile et les acteurs privés locaux sont impliqués dans la co-crédation de résultats de développement inclusifs et



de partenariats qui peuvent faire pression pour des solutions justes dans la crise climatique. Les [principes de Kampala](#) pour un engagement efficace du secteur privé dans la coopération au développement fournissent des orientations essentielles pour travailler avec les partenaires privés locaux.

- **Transparence et redevabilité** : Les instruments de programmation et de financement destinés à soutenir la transition vers une économie à émissions nettes nulles dans l'ensemble du Sud - y compris ceux visant à mobiliser des financements privés supplémentaires - exigent de la transparence pour démontrer, entre autres, leur impact sur le développement durable. Une discussion ouverte et inclusive sur la manière dont le financement climatique peut soutenir les contributions déterminées au niveau national, y compris dans les pays les moins avancés (PMA) où ces mécanismes sont forts, est essentielle pour une planification et une responsabilité efficaces.

Les expériences et les leçons des divers partenaires qui dirigent le PMCED sur la manière d'appliquer les principes d'efficacité peuvent aider à libérer une coopération au développement et des partenariats plus efficaces pour une action climatique percutante au niveau national. L'alliance mondiale multipartite des défenseurs de l'efficacité engagés dans le PMCED a recueilli et partagé de nombreux enseignements sur la manière dont les gouvernements nationaux et locaux, les agences multilatérales et bilatérales, le secteur privé, les fondations, la société civile, les syndicats et les parlementaires s'associent et fournissent leur coopération au développement de manière efficace.

Nous encourageons toutes les parties intéressées à profiter du chemin qui mène à la prochaine réunion de haut niveau du PMCED en 2022 pour approfondir notre compréhension commune de la manière dont une coopération au développement efficace peut aider tous les partenaires à rendre l'action climatique plus efficace.

Signé par

**S.E. M. Mustafa
Kamal**
Ministre des finances, gouvernement de la République populaire du Bangladesh

**S.E. M. Christian
Mwando Nsimba**
Ministre de la planification, République démocratique du Congo

S.E. M. Thomas Gass
Ambassadeur,
Vice-Directeur général,
Direction du Développement et de la Coopération, Suisse

M. Vitalice Meja
Directeur exécutif,
Reality of Aid Africa